CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du Mardi 2 Juillet 2024 – Salon des Familles / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion :

Les représentants des familles :

- Madame COURATIN Mireille	Bâtiment Auverdière
- Monsieur LIMOUSIN Alain	Président du CVS

Les personnes accompagnées :

- Madame DUCHENE Christiane	Bâtiment Auverdière
- Monsieur TOUZET Joël	Bâtiment Auverdière
- Monsieur LELONG Jean-Claude	Bâtiment Courtille

Les représentants de l'EHPAD :

- Madame BELFILS Aude	Directrice
- Madame MARTIN Clémence	Directrice Adjointe – Services économiques, logistiques, techniques et informatiques
- Monsieur GARNIER Pierre	Médecin Coordonnateur

Assistaient à la réunion :

- Madame FRADET Florence	Cadre de Santé – Auverdière
- Madame PARRA-QUIQUET Sandrine	Référente hôtelière
- Madame SAVARIT Céline	Animatrice – Auverdière

Excusé(e)s :

- Madame STREIFF Caroline	Directrice Adjointe – Ressources Humaines
- Madame JANNIN-HAMON Isabelle	Cadre de Santé – Courtille Représentante des Familles – Courtille
- Madame JEAUNEAU Marie-Françoise	Représentante du Conseil d'Administration
- Madame BEAUCHAMP Dominique	Psychologue – Auverdière Psychologue – Courtille
- Madame HERAULT Camille	Animatrice – Courtille
- Madame BOUREAU Alane	
- Madame ROBERT Valérie	

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 15 février 2024
- Questions des représentants des familles
- Expression des personnes accompagnées
- Point Actualités

Début de la séance à : 15h05

La séance du jour commence par un tour de table afin que chacun se présente aux autres. Avant de faire approuver le compte-rendu du dernier CVS, Monsieur LIMOUSIN et Madame BELFILS souhaitent revenir sur les questions posées par les représentants des familles lors de l'instance du 15 février dernier.

Aménagement des chambres

Un rappel a été fait aux équipes concernant la sonnette d'appel. La vigilance est demandée pour qu'elle soit toujours positionnée à côté de la personne dans la chambre.
La personnalisation de la porte de la chambre est laissée au choix individuel du résident s'il le demande.

Aménagements extérieurs

Le terrain de pétanque a été remis en état à la fin du mois d'avril.
Les travaux concernant les bancs à décaisser sur le parcours de marche ainsi que l'installation de la pompe à eau récupérée du site de Villet-Berger doivent débuter en août.
L'Ehpad est toujours en attente d'un retour de la Mairie de Bléré concernant le projet du cheminement hors de l'enceinte de l'Ehpad.

Information des familles

Il est rappelé que les informations sur l'état de santé des personnes accompagnées ne peuvent pas toujours être communiquées aux familles par les infirmières. Il ne faut pas hésiter à contacter le médecin traitant ou envisager d'en changer si le suivi ne convient pas.

Personnel et vie de l'Ehpad

Il n'y a plus eu de problème remonté par rapport à la prise de médicaments des personnes accompagnées n'étant plus en capacité de les prendre seuls. La vigilance des équipes a été renforcée.
Depuis la fin d'année 2023, les vols commis à l'intérieur de l'Ehpad ont nettement diminué.
Un rappel a été fait concernant les dernières embauches effectives ou à venir (Secrétariat Auverdière, ergothérapeutes, IDEC au SSIAD, agent service technique).
Monsieur TOUZET souhaite évoquer la présence de mégots de cigarettes écrasés sur les bancs devant le bâtiment de l'Auverdière. Il demande si un espace fumeurs ne peut pas être délimité afin d'éviter ceci. Madame BELFILS répond que le nécessaire sera fait auprès des personnels en question pour ne pas que cela se reproduise.

Élections du CVS

Le CVS renouvellera bientôt ses membres pour un nouveau mandat de trois ans. Les élections se tiendront à la fin du mois de septembre.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 FEVRIER 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Ce procès-verbal sera disponible sur le site internet de l'EHPAD et transmis par mail aux familles.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

Malgré l'envoi aux familles des personnes accompagnées, d'un document explicatif sur le rôle, la constitution et les missions du CVS, aucun retour n'a été enregistré et aucune question particulière n'a été portée à l'attention des membres pour la séance d'aujourd'hui. Il était proposé également aux familles de venir assister à la séance du jour en auditeur libre, mais personne ne s'est manifesté.

Pour rappel, conformément au règlement intérieur, il faudrait idéalement 8 représentants des familles (2 titulaires et 2 suppléants par bâtiment).

EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Évènements à destination des familles

Madame BELFILS revient dans un premier temps sur la tenue de la réunion des familles le 30 mai dernier et regrette que peu de familles aient été présentes. La réunion a été l'occasion de lancer le défi des éclaireurs du Tour, qui a été relevé haut la main depuis. Madame BELFILS évoque également les repas des familles qui ont eu lieu les 5 et 6 juin, ces festivités ont rassemblé un peu moins de monde que l'année dernière mais ont eu un grand succès néanmoins.
La fiche d'expression est ensuite présentée aux membres présents. Elle sera disponible sur le site internet de l'Ehpad et dans les halls d'accueil. Elle permettra de garder une trace précise des suggestions, réclamations ou satisfactions (avec une date, un lieu et des faits) formulées par les résidents ou leur famille. La Direction s'engage à apporter un retour sous un délai d'un mois à compter de l'enregistrement de la fiche en question.

Madame DUCHENE demande si les coupoles des luminaires aux plafonds des chambres seront nettoyées car elle a remarqué qu'elles étaient très sales.
Madame PARRA-QUIQUET reconnait que ces luminaires en ont bien besoin et en profite pour informer qu'une programmation est déjà faite et doit commencer dans les jours qui viennent.

Bientraitance

Madame BELFILS ajoute que des groupes de travail sur le thème de la bientraitance ont démarré, il s'agit pour les professionnels de l'Ehpad de réfléchir aux valeurs, à la culture éthique afin d'établir une charte. Le Président du CVS est impliqué et un retour sera présenté au CVS.

Citoyenneté

Les élections législatives anticipées sont l'occasion de rappeler que les familles peuvent faire les démarches pour établir des procurations et demander à bénéficier de la navette de la Mairie. Il en est de même pour les habitants de Pajaud. Il est demandé à l'Ehpad de mieux communiquer à ce sujet, notamment auprès des résidents de Pajaud. Le nécessaire sera fait pour les futures élections.
La Mairie de Bléré, en lien avec la préfecture d'Indre-et-Loire, avait proposé de refaire les cartes d'identité des personnes accompagnées ne pouvant se déplacer. La démarche était simple sur le papier. L'Ehpad a pris le temps de recenser les personnes intéressées, de contacter les référents familiaux et de fixer les rendez-vous. Or, le jour de la venue du personnel de la Mairie, un problème de machine les a empêchés de refaire les cartes d'identité. Il a été demandé à l'Ehpad d'emmener les résidents jusqu'à la Mairie par la suite, ce qui est impossible. Les familles ont donc été mises en relation avec la Mairie de Bléré pour fixer les nouveaux rendez-vous dans leurs locaux.

Animaux de compagnie

L'Ehpad est en attente de la publication d'un décret d'application concernant l'accueil des animaux de compagnie au sein de l'établissement. Il semble compliqué en pratique, d'accueillir les animaux de compagnie des personnes accompagnées s'ils sont nombreux, imposants ou encore dangereux.
Les membres du CVS tiennent à signaler les nombreuses contraintes que cela impliquerait : nuisances sonores, temps, problèmes d'hygiène etc, alors que les soignants manquent déjà de temps auprès des résidents. D'une façon unanime, ils ne se montrent pas favorables à cette possibilité.
Autre sujet impliquant des animaux, Madame BELFILS annonce que la médiatrice animale arrête sa mission. Mais une autre personne a été rencontrée pour peut-être prendre sa suite. Il s'agit d'une médiatrice animale également, susceptible de réaliser les mêmes heures de présence. Elle possède divers animaux comme des colombes, lapins, perroquets, chinchillas, chiens.

POINT ACTUALITES

Investissement 2024

Madame MARTIN présente les projets à venir concernant les bâtiments de l'Ehpad. Sur l'Auverdière, à partir du mois de septembre, les portes des placards seront changées. 4 colonnes d'eau vétustes vont également être renouvelées afin d'éviter les fuites. Il en restera 2, plus complexes, car encerclées de béton. La salle à manger bénéficiera de travaux de rafraîchissement : changement de mobilier, de luminaires et de peinture. Ces petits aménagements impliqueront le fait que les personnes accompagnées devront prendre les repas en chambres sur une durée d'environ 10 à 15 jours. Sur la Courtille, aux unités protégées, une terrasse sera agrandie, les stores seront remplacés par des nouveaux, adaptés pour éviter le risque de chute. L'idée d'installer des poignées de portes programmables est à l'étude. Cela pourrait permettre d'éviter les intrusions dans les chambres durant la nuit suite aux déambulations.

Personnel et effectifs

L'Ehpad relance pour cette fin d'année la démarche d'accueil de service civique, qui avait été mise de côté en 2023. Potentiellement, 2 personnes pourront intégrer l'animation en septembre prochain.
L'équipe encadrante est au complet, sauf au SSIAD. Pour le moment c'est l'IDEC de Montlouis qui vient une journée par semaine pour aider le service. Il y a 6 postes d'aide-soignant vacants compensés par 5 faisant-fonction, l'Ehpad a des difficultés à recruter pour ces postes. 2 personnes sortant de l'école d'aide-soignant arriveront début août. Un texte de loi serait en préparation, obligeant les nouveaux diplômés à effectuer deux années de services avant de pouvoir faire de l'intérim. Cela pourrait faciliter les recrutements dans l'avenir. Les effectifs de nuit sont au complet. Un agent de service technique prendra ses fonctions au début du mois de septembre. Les plannings sont bouclés pour le mois de juillet mais pas totalement pour août. Des postes « renfort hôtelier » (2 par bâtiment) ont été mis en place afin de soulager les équipes soignantes en leur dégageant du temps. Les premiers retours sont bons.

Vie sociale et culturelle

Le défi des éclaireurs du Tour a pris fin le vendredi 28 juin, et il a été plus que relevé. A l'échelle nationale, 40 établissements ont parcouru 89 720 km, pour la région Centre, les 4 établissements qui participaient ont atteint 8 113 km et Bléré 1 770. Le personnel, les familles et les personnes accompagnées ont participé à ce succès, un grand bravo à tous. En revanche, le projet de partir avec quelques personnes accompagnées sur la route du Tour de France à Orléans est compromis et n'aura probablement pas lieu.
Madame SAVARIT aborde ensuite les animations qui ont été ou vont être proposées aux personnes accompagnées :

- La musique en chambre avec Héloïse et Paul a eu beaucoup de succès.
- La trocante de vêtements a réuni 22 personnes accompagnées.
- Le service hôtelier de la Courtille a proposé un atelier culinaire qui a beaucoup plu.
- Les promenades et les apéritifs en terrasse ont commencé et s'étaleront sur l'été.
- Les échanges avec l'école Balzac continuent, la semaine dernière a eu lieu le premier repas avec le collège de Bléré.
- Des dégustations de glaces et de fruits frais sont prévues pendant tout l'été.
- Le 30 juillet, aura lieu l'après-midi « fête foraine ».
- Le 5 août, sera organisé un loto spécial Jeux Olympiques.
- La descente du Cher en radeau aura lieu en août, si son niveau le permet car il est actuellement trop haut.
- L'habituelle kermesse sera remplacée par des Olympiades où les familles seront conviées. Jeux et quiz se succèderont avec des médailles à la clé.
- Un repas campagnard sera servi en septembre ou plus tard si la salle à manger est en travaux.
- Suite à la rencontre de la gymnastique posturale, un projet de randonnée pour « octobre rose » est à l'étude, en lien avec la ligue de lutte contre le cancer de Bretonneau.

Appel à candidature « Promouvoir la pratique de l'activité physique des personnes âgées en Ehpad »

L'Ehpad de Bléré a participé à un appel à candidature à la mi-juin, initié par l'Ehpad de Vernou. Ont également rejoint ce projet les Ehpad de Montlouis (La Bourdaisière et la Villa Éléonore). Madame BELFILS en explique les contours. L'ARS financerait partiellement 80 heures d'activités physiques adaptées. A Bléré, c'est l'association Educ Pro Sports qui serait partenaire, et qui pourrait proposer des activités variées et adaptées.
Si la candidature est retenue à la mi-juillet, le projet démarrera en septembre ou en octobre au plus tard.

QUESTIONS ET REMARQUES

Monsieur LELONG demande si les personnes accompagnées seront vaccinées contre le covid et la grippe.
Le Docteur GARNIER en profite pour faire un point sur les derniers états vaccinaux. 184 personnes accompagnées ont été vaccinées contre le covid au 24 juin. Depuis le 27 juin, il n'est plus prévu par l'ARS d'éditer un certificat « QR Code » pour les vaccinations prochaines, car elles sont désormais considérées comme « banales ». 2 doses de vaccin par an sont recommandées pour les personnes âgées de plus de 60 ans, particulièrement en Ehpad. Il se pourrait que les vaccins covid et grippe puissent être réaliser en même temps à l'avenir.

Il s'agissait du dernier CVS présidé par Monsieur LIMOUSIN, les membres présents ont souhaité lui adresser leurs grands remerciements pour son implication et son investissement tout au long de son mandat.

La séance est levée à 16h35.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur Alain LIMOUSIN